

Titre du poste: Chargé(e) des politiques de programme (Responsable de l'Activité 1)
- NOA

Catégorie : Officier National Professionnel (NO)

Lieu d'affectation : Brazzaville, République du Congo

Grade: NOA

Superviseur : Chef de Programme

Unité : Programme

Duree: 12 mois

CONTEXTE ORGANISATIONNEL :

Le poste est basé au sein de l'unité Programme du Bureau pays du PAM en République du Congo, à Brazzaville, et relève du Chef de Programme ou de la personne désignée. Le titulaire du poste assume les fonctions de Responsable de l'Activité 1 et coordonne la préparation aux situations d'urgence, l'assistance alimentaire réactive aux chocs et les interventions de protection sociale. Il travaille en étroite collaboration avec les bureaux de terrain et les unités techniques du PAM, les institutions gouvernementales, les partenaires des Nations Unies, le Bureau régional et le Siège. Dans le cadre des pouvoirs délégués, le poste combine la coordination des programmes, l'analyse, la supervision de la mise en œuvre et l'orientation du personnel et des partenaires.

FINALITÉ DU POSTE :

Gérer et coordonner l'Activité 1 afin que les personnes touchées par les crises et en situation d'insécurité alimentaire reçoivent en temps utile une assistance alimentaire et nutritionnelle adaptée et responsable, tout en renforçant les systèmes nationaux de préparation, de réponse aux chocs et de protection sociale, conformément aux politiques du PAM et au Plan stratégique de pays.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS (liste non exhaustive, dans le cadre des pouvoirs délégués) :

- Coordonner la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'examen périodique de l'Activité 1, en veillant à son alignement sur le Plan stratégique de pays, les budgets approuvés, les cadres de résultats et les normes de programme du PAM.
- Coordonner la préparation et la réponse aux situations d'urgence au niveau du Bureau pays et, en consultation avec le Chef de Programme, représenter le PAM ou appuyer sa participation aux mécanismes de coordination pertinents des Nations Unies.
- Assurer la liaison avec le Bureau régional et les équipes d'urgence du Siège concernant l'analyse du profil des situations d'urgence du pays, les mesures de préparation, l'état de préparation opérationnelle, la gestion des risques et le renforcement des capacités.
- Appuyer le renforcement des systèmes nationaux d'alerte précoce et la mise en œuvre d'approches d'action anticipatoire, notamment par l'élaboration de

plans de contingence, de protocoles de déclenchement, de processus décisionnels fondés sur les risques et de mécanismes de financement anticipatoire, afin d'atténuer l'impact des chocs et catastrophes prévisibles.

- Préparer et examiner des notes conceptuelles, des stratégies de programme, des plans opérationnels et des propositions de projet contribuant à la préparation aux situations d'urgence, à la réponse, au relèvement rapide et à la mobilisation des ressources.
- Analyser les informations relatives à la sécurité alimentaire, à l'alerte précoce et aux opérations ; fournir en temps utile des mises à jour et des recommandations pratiques à la Direction du PAM, au Gouvernement et aux parties prenantes des Nations Unies.
- Coordonner la mise en œuvre du plan de travail conjoint pertinent avec le ministère chargé des affaires sociales et de l'action humanitaire, en veillant à ce que les mesures de préparation et de réponse contribuent aux objectifs vitaux convenus.
- Concevoir, coordonner et suivre les programmes de réponse aux chocs et de relèvement rapide, notamment les interventions post-inondation et autres interventions liées aux crises, en recourant aux modalités de transfert alimentaire ou monétaire les plus appropriées.
- Appuyer le Gouvernement dans la conception, le développement, l'harmonisation et l'opérationnalisation de systèmes de protection sociale adaptative et réactive aux chocs, y compris le Registre social unique (RSU), et promouvoir, le cas échéant, une interopérabilité appropriée avec les plateformes du PAM telles que SCOPE, afin d'améliorer l'identification, le ciblage et l'assistance des populations vulnérables et d'assurer des réponses efficaces aux crises et aux situations d'urgence.
- Appuyer le développement, la coordination et l'harmonisation des programmes de transferts monétaires (CBT) et des mécanismes d'assistance sociale avec les politiques nationales et les systèmes gouvernementaux, en favorisant l'efficacité, la capacité de mise à l'échelle, l'interopérabilité et une appropriation durable par le Gouvernement des interventions de protection sociale.
- Maintenir des dispositifs solides de suivi, de contrôle de la qualité des données et d'établissement de rapports pour l'Activité 1 ; identifier les contraintes de mise en œuvre, signaler les risques au niveau approprié et veiller au suivi des mesures correctives. Assurer une coordination étroite avec les unités Programme, RAM, Chaîne d'approvisionnement, Finance, Sécurité et Technologie, ainsi qu'avec les équipes de terrain, afin que les décisions opérationnelles soient prises en temps utile, réalisables et conformes aux procédures du PAM.
- Établir et entretenir des relations de travail efficaces avec les institutions gouvernementales, les entités des Nations Unies, les donateurs, les

organisations de la société civile et les communautés afin de favoriser une assistance cohérente et responsable.

- Renforcer les capacités des institutions gouvernementales et des partenaires en matière de protection sociale adaptative, de programmation fondée sur les transferts monétaires, de gestion des risques de catastrophe, de préparation aux situations d'urgence et d'action anticipatoire ; fournir des orientations quotidiennes au personnel de l'Activité 1 ; et favoriser une coordination, un dialogue politique et une harmonisation efficaces entre les entités gouvernementales, les organismes des Nations Unies, les partenaires au développement et les acteurs humanitaires.
- Veiller à l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes, des considérations liées à l'âge, de l'inclusion du handicap, de la nutrition, de la protection, de la redevabilité envers les populations affectées et de la sensibilité aux conflits tout au long du cycle du programme ; s'acquitter de toute autre tâche selon les besoins.

CADRE DE LEADERSHIP DU PAM : NORMES COMMUNES DE COMPORTEMENT

Donne l'exemple avec intégrité

Respecte les valeurs, principes et normes du PAM

Agit conformément aux valeurs du PAM et encourage les autres à respecter les normes attendues.

Respecte les autres et valorise la diversité

Utilise un langage respectueux et inclusif et valorise activement la diversité des parcours et des perspectives.

Reste concentré et calme sous pression

Garde son sang-froid dans les situations exigeantes et aide ses collègues à rester concentrés.

Fait preuve d'humilité et de volonté d'apprendre

Sollicite des retours, partage ses connaissances et saisit les occasions d'apprentissage pour améliorer ses performances.

Obtient des résultats et tient ses engagements

Produit des résultats pour un impact maximal

Assume la responsabilité des résultats et veille à ce que le travail reste centré sur les besoins des populations affectées.

Délègue de manière appropriée

Attribue clairement les tâches, suit les progrès et sollicite des orientations ou un appui selon les besoins.

S'adapte facilement au changement

Ajuste rapidement les plans et les priorités en fonction de l'évolution des conditions opérationnelles.

Favorise un travail d'équipe inclusif et collaboratif

Est inclusif et collaboratif

Favorise le travail d'équipe et la sécurité psychologique en partageant des idées et en soulevant les difficultés de manière constructive.

Fournit des retours opportuns et constructifs

Contribue au développement des autres grâce à des retours pratiques et respectueux.

Développe et partage de nouvelles perspectives

Écoute attentivement et s'appuie sur différents points de vue pour renforcer les décisions de l'équipe.

Fait preuve de réflexion stratégique

Communique et concrétise la vision du PAM

Explique comment les objectifs de l'équipe et le travail individuel contribuent à la mission globale du PAM.

Fait preuve de curiosité et adopte de nouvelles méthodes de travail

Met à l'essai des améliorations pertinentes et encourage l'innovation pratique.

Analyse et évalue les données

S'appuie sur des données probantes et les connaissances partagées pour éclairer les décisions opérationnelles.

Prend en compte l'impact des décisions

Met en œuvre les décisions en tenant compte de leurs effets sur les objectifs généraux et les parties prenantes.

Établit et entretient des partenariats durables

Développe des partenariats

Identifie les possibilités de collaborer avec d'autres et de développer des relations mutuellement avantageuses.

Collabore pour atteindre des objectifs communs

Partage l'information et travaille avec les partenaires pour atteindre les résultats convenus.

AUTRES EXIGENCES SPÉCIFIQUES DU POSTE :

- **Expérience avérée en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence, d'alerte précoce, de programmation réactive aux chocs ou de protection sociale.**
- **Bonne connaissance de l'assistance alimentaire et monétaire et maîtrise des outils numériques de gestion des bénéficiaires ou des transferts ; une expérience de SCOPE constitue un atout.**
- **Solides compétences en coordination et expérience de la collaboration avec les homologues gouvernementaux, les entités des Nations Unies et les groupes de travail techniques.**
- **Capacité à traduire les analyses en recommandations opérationnelles concises, rapports de qualité, notes conceptuelles et propositions de financement.**

- Capacité à encadrer le personnel, à gérer des priorités concurrentes et à effectuer, selon les besoins, des déplacements sur le terrain en République du Congo.

COMPÉTENCES FONCTIONNELLES :

Nom de la compétence

Description du comportement attendu pour le niveau de maîtrise

Cycle de programme et assistance alimentaire

Identifie les principaux facteurs contextuels influant sur les besoins d'assistance alimentaire et les applique à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'adaptation de programmes de qualité.

Modalités de transfert (vivres, espèces, bons)

Analyse les données quantitatives et qualitatives afin d'éclairer le choix des modalités de transfert appropriées et appuie la fourniture efficace d'une assistance sous forme de vivres, d'espèces et de bons.

Connaissance générale des domaines spécialisés

Applique les connaissances pertinentes en matière de nutrition, d'analyse de la vulnérabilité, de protection sociale et dans les domaines connexes à la conception et à la mise en œuvre des programmes.

Programmation d'urgence

Applique les principes de la programmation d'urgence pour élaborer, mettre en œuvre et adapter des interventions de préparation, de réponse et de relèvement rapide adaptées au contexte.

Dialogue stratégique avec le Gouvernement sur les politiques

S'appuie sur les données probantes, l'analyse des politiques et la consultation des parties prenantes pour renforcer les systèmes nationaux de sécurité alimentaire, de réponse aux situations d'urgence et de protection sociale.

EXPÉRIENCES SOUHAITÉES POUR ACCÉDER AU POSTE :

- Expérience de la mise en œuvre ou de la coordination de programmes de réponse aux situations d'urgence, de protection sociale réactive aux chocs, de relèvement rapide ou d'assistance alimentaire.
- Expérience de la contribution à la conception de programmes, à la planification opérationnelle et au dialogue sur les politiques avec les homologues gouvernementaux.
- Expérience de l'utilisation des données de suivi et des éléments opérationnels probants pour résoudre les difficultés de mise en œuvre et améliorer la performance des programmes.
- Expérience de la coordination d'équipes multidisciplinaires et de parties prenantes externes, ainsi que du renforcement des capacités du personnel ou des institutions nationales.

- Une expérience des transferts alimentaires et monétaires, ainsi qu'une expérience antérieure au PAM ou au sein des Nations Unies, constituent des atouts.

QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES MINIMALES REQUISES :

Formation :

Diplôme universitaire supérieur en relations internationales, économie, nutrition/santé, agriculture, sciences de l'environnement, sciences sociales, politiques publiques, gestion des risques de catastrophe ou dans un autre domaine pertinent pour l'aide au développement international ; ou diplôme universitaire de premier cycle assorti de deux années supplémentaires d'expérience professionnelle pertinente et/ou d'une formation avancée.

Expérience :

Au moins une année d'expérience professionnelle pertinente avec un diplôme universitaire supérieur, ou trois années avec un diplôme universitaire de premier cycle, dans la gestion de programmes, la préparation et la réponse aux situations d'urgence, l'assistance alimentaire, la protection sociale ou un domaine connexe.

Langues :

Maîtrise du français (niveau C) et connaissance intermédiaire de l'anglais (niveau B).